

Au
de **Rimogne**

Guide de l'habitant

Edition mars 2015

www.mairie-rimogne.fr

MAIRIE DE RIMOIGNE





Mairie de Rimogne

144, rue François-Mitterrand,
08150 Rimogne
Tél. : 03 24 35 11 24 - Fax : 03 24 32 73 60

Pour adresser un email, utiliser le formulaire de contact en ligne sur le site internet de la commune :

www.mairie-rimogne.fr

Horaires

Les services de la mairie sont ouverts :
le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30,
le vendredi de 14h à 17h30
et **le samedi** de 9h à 12h.

Au
de **Rimogne**

Mairie de Rimogne

Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89

Crédits photos : Mairie de Rimogne, O. Lemoine, Phovoir.

Merci de bien vouloir nous signaler tout oubli ou erreur

COMMUNICATION

Plusieurs supports de communication permettent de vous informer

■ Le bulletin municipal :

« Au cœur du village »

Il paraît, sauf exception, tous les mois (sauf en août), il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

■ Le site internet : www.mairie-rimogne.fr

Vous y trouverez toutes les informations utiles pour faciliter vos démarches, vous renseigner sur la vie municipale et découvrir les derniers événements, passés ou à venir. Vous pourrez aussi accéder à de nouveaux services en ligne, comme la demande d'acte d'état civil, la réservation de salles municipales, et bientôt le paiement à distance de vos factures.

■ La page Facebook : Ville de Rimogne

C'est le rendez-vous de tous « les amis » de Rimogne. Le moyen le plus rapide de se tenir informé et d'échanger.

■ Une dizaine de panneaux municipaux sont répartis dans toute la commune, consultez-les régulièrement.



■ Le mot du Maire

Ce guide a été édité spécialement pour vous, que vous soyez nouvel habitant ou résidiez depuis plus longtemps à Rimogne. Il vous indiquera ou vous rappellera des informations importantes pour votre vie quotidienne dans la commune. Pour la plupart, elles sont reprises du site internet de la commune, www.mairie-rimogne.fr, sur lequel elles sont plus largement détaillées.

Rimogne qui compte environ 1 470 habitants est connu pour avoir été l'un des plus grands bassins ardoisiers français. L'ardoise a été extraite de sa création jusqu'en 1971, soit pendant plus de 800 ans.

Si désormais l'activité ardoisière a cessé, cette histoire fait de Rimogne un village à part, au patrimoine caractéristique. La mémoire de ce riche passé industriel est conservée au sein de la Maison de l'Ardoise.

Aujourd'hui Rimogne est une commune qui rassemble nombre de commerces et services (écoles, collège, poste, gendarmerie, pharmacie, supermarché) et un nouveau pôle de santé pluridisciplinaire. L'arrivée prochaine de l'A304

aux portes du village constitue pour Rimogne un facteur de développement supplémentaire.

Notre commune est animée par de nombreuses manifestations organisées par la municipalité ou les associations du village. La plupart d'entre elles figurent dans ce guide, mais n'hésitez pas à vous tenir informé, car de nombreux autres événements ont lieu tout au long de l'année.

J'espère avoir l'occasion d'y rencontrer les nouveaux arrivants, à qui je souhaite la bienvenue, et d'y croiser nombreux, tous ceux qui habitent depuis plus longtemps à Rimogne.

A tous, je vous assure de mon entier dévouement et de celui des membres du conseil municipal et vous adresse nos meilleurs vœux pour votre vie à Rimogne.

Très cordialement,

Grégory TRUONG,
Maire de Rimogne





Le conseil municipal

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous un autre jour, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

Sauf circonstances exceptionnelles, les conseils municipaux se tiennent les 4^e jeudis du mois, à 20h, dans la salle du conseil municipal de mairie. Ils ont généralement lieu tous les mois. Ils sont publics et ouverts à tous.

■ Majorité municipale

■ Grégory TRUONG

Maire (Administration générale - Finances - Ressources humaines - Communication)

Elu communautaire

■ Yannick ROSSATO

Premier adjoint
(Sports - Culture - Education - Animation - Jeunesse)

Elu communautaire

■ Christiane MANAND

Seconde adjointe
(Personnes âgées - Action sociale)

■ Jean-Marie DRUART

Troisième adjoint
(Travaux - Urbanisme - Patrimoine - Tourisme)

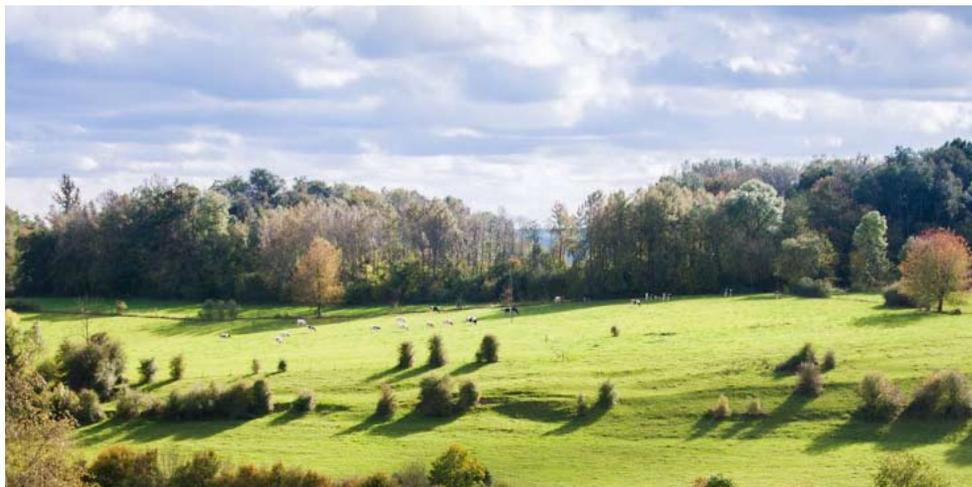
Elu communautaire (suppléant)

■ Adeline LACAILLE

Référente « éducation »

Elu communautaire

Membre de la commission Administration générale - Finances - Ressources Humaines - Communication et de la commission Education.



■ **Quentin MAUGUET**

Référent « jeunesse »
Membre de la commission Sport - Culture
- Animations - Education Associations -
Jeunesse.

■ **Brigitte TIRTAINE**

Membre de la commission Administration
générale - Finances - Ressources humaines
- Communication.

■ **Hervé DUMAY**

Conseiller référent « travaux »
Membre de la commission Travaux.

■ **Monique CLOUET**

Membre de la commission Administration
générale - Finances - Ressources humaines
- Communication et de la commission Travaux.

■ **Stéphane CANDILLON**

Membre de la commission Travaux et de
la commission Sport - Culture - Animations
- Education associations - Jeunesse.

■ **Sophie VALLI**

Membre de la commission Sport - Culture
- Animations - Education associations -
Jeunesse et de la commission Education.

■ **Olivier RICHET**

Membre de la commission Education.

■ **Minorité municipale**

■ **Noëlle DEVIE**

Elue communautaire

■ **Sophie POCQUAT**

■ **Jean-Luc PINNETERRE**

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Les référents de quartier ont pour mission de
recueillir les observations et des informations
concernant spécifiquement la partie de la
commune où ils habitent et de les transmettre
à la municipalité

▶ Quartier « Gare - Rue Jean Jaurès » :
Christiane MANAND

▶ Quartier « Centre – Ouest » :
Hervé DUMAY

▶ Quartier « Centre – Est » :
Olivier RICHET

▶ Quartier « Château – Rue Pasteur » :
Monique CLOUET

▶ Quartier « Bas Rimogne » :
Stéphane CANDILLON

Vous pouvez contacter votre référent de quar-
tier en appelant en mairie ou via le formulaire
de contact en ligne sur le site Internet.



Les assistantes maternelles

■ **Mme CIMINELLI Odile**

239, allée du Château
Tél : 06 79 72 21 11

■ **Mme CLOUET Angélique**

83, rue Jean-Jaurès
Tél : 03 24 32 00 81

■ **Mme DROUET Valérie**

376, rue de la Fosse Saint-Brice
Tél : 03 24 35 02 55

■ **Mme DRUART Nathalie**

50, Chemin de Rosainru
Tél : 03 24 35 30 01

■ **Mme DUNAIME Sylvie**

692, rue Pasteur
Tél : 03 24 32 64 29

■ **Mme GARDIN Nathalie**

651, rue Pasteur
Tél : 03 24 32 81 63

■ **Mme LEBLANC Estelle**

109, rue Jules-Guesde
Tél : 03 24 57 52 68

■ **Mme LOISELET Agnès**

78, rue François-Mitterrand
Tél : 03 24 35 17 32

■ **Mme MATHY Sylvie**

1, Rue de la Poule Noire
Tél : 03 24 35 16 90

■ **Mme SIMON Christelle**

8, rue du Minon
Tél. : 03 24 59 44 97





L'éducation

■ Les établissements scolaires

COLLÈGE DU BLANC MARAIS :

Principal : M. Philippe PALANCA
Tél. 03 24 35 55 36

ECOLE MATERNELLE JULES DESPLOUS

Directrice : Mme Denise MONIOT
Tél. : 03 24 56 41 36

ECOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI BISTON

Directrice : Mme Aurore LEMOINE
Tél.: 03 24 56 41 36

Les nouvelles activités péri-éducatives

Depuis la rentrée 2013, la commune de Rimogne a mis en oeuvre la réforme des rythmes scolaires souhaitée par le Ministère de l'Éducation nationale. La nouvelle organisation du temps scolaire vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine pour favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs, et pour bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Parallèlement, autour de cette nouvelle organisation s'est mis en place un projet éducatif global. Ce projet associe la Mairie qui est chargée d'organiser des activités après l'école.

Ces activités visent à favoriser un égal accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs.



L'éducation

Elles sont aussi appelées les N.A.P. (nouvelles activités péri-éducatives) ou encore les activités d'O.S.C.A.R.

Les activités ont lieu tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 15h45 à 16h30 pour les enfants de l'école maternelle et de 15h30 à 16h30 pour les enfants de l'école élémentaire.

Les activités sont entièrement gratuites. L'inscription se fait au début de chaque trimestre.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription au restaurant scolaire

Les enfants désireux de fréquenter le restaurant scolaire doivent être inscrits sur indication de la directrice de leur école au moment de la rentrée scolaire, en précisant les jours souhaités de fréquentation.

Tout changement concernant la fréquentation au restaurant scolaire doit impérativement être signalé par courrier et adressé en mairie.

Le tarif applicable est de 4,50 € par repas et comprend la prise en charge de l'enfant de 11h30 à 13h30.

LES REPAS

Les repas sont servis entre 11h30 et 13h30. Ils

sont préparés par un prestataire de restauration collective après avis d'une diététicienne.

Les temps de repas et de pause méridienne de l'enfant sont encadrés par du personnel qualifié.

Un règlement organise le bon déroulement des repas. Les enfants sont tenus d'en prendre connaissance et de s'y conformer.

Les menus sont communiqués en début de semaine, affichés dans les écoles et mis en ligne sur le site internet.

LA GARDERIE

En période scolaire, les enfants scolarisés dans les écoles de Rimogne sont accueillis tous les jours de la semaine à la garderie municipale. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07h00 à 08h20, puis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 07h00 à 08h20.

Une inscription préalable est requise et des cartes de garderie sont disponibles auprès des services de la mairie au prix de 21 € pour 30 demi-heures, soit 0,70 le tarif de la demi-heure de garderie.

La carte est individuelle et utilisable sur plusieurs années.

Pour joindre la garderie : Tél. 03 24 40 32 61



L'éducation

LE CLUB DU MERCREDI

Le Club du Mercredi est ouvert les mercredis en période scolaire et accueille tous les enfants des écoles de Rimogne, de 11h30 à 18h30, dans les locaux de la garderie.

Les enfants ont la possibilité de prendre leur repas de 11h30 à 13h30 au restaurant scolaire, sur inscription préalable (prix du repas 4,50€).

Ils sont accueillis et encadrés par du personnel d'animation diplômé de 13h30 à 16h30 (l'après-midi est indivisible).

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs municipal accueille les enfants et les adolescents de 3 à 13 ans. Il fonctionne lors des vacances de la Toussaint (18 octobre au 3 novembre 2014), les vacances d'hiver (21 février au 3 mars 2015), les vacances de printemps (25 avril au 11 mai 2015), et les vacances d'été, mais uniquement durant le mois de juillet.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00, dans les locaux de l'école maternelle.

Un programme spécifique est organisé pour chaque période de vacances, il comprend au moins une sortie à l'extérieur de la commune. Les enfants sont encadrés par du personnel d'animation diplômé.

Les inscriptions se font auprès des services de la mairie et les tarifs varient en fonction du programme des vacances. Il est possible de déduire les aides de la C.A.F ou de votre comité d'entreprise et les chèques vacances et chèques loisirs sont acceptés.

Pour tout renseignement, s'adresser au
03 24 40 32 61





Nos anciens

La commune de Rimogne, par le biais du Centre Communal, d'Action Sociale (C.C.A.S.) propose des animations et des occasions de sorties pour les personnes âgées.

LES “ CAFÉS DES ANCIENS ”

Ils sont régulièrement organisés et permettent à tous ceux qui le souhaitent de se réunir autour de jeux de société ou simplement de se rencontrer. Pour plus d'information, consulter le site internet ou se renseigner auprès de la mairie.

LES DÉPLACEMENTS

Deux déplacements par an sont généralement proposés. En 2015, plutôt que deux déplacements, un voyage sur deux jours, avec une nuitée à l'hôtel, est à l'étude.

Les déplacements sont ouverts aux plus de 60 ans et sur inscription auprès des services de la mairie, dans la limite des places disponibles.

L'ouverture des inscriptions est communiquée directement par courrier aux intéressés.

LE REPAS DES ANCIENS

Ouvert à tous les anciens de plus de 60 ans, un repas dansant est organisé au mois de novembre. Il réunit plus d'une centaine de participants, dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Les anciens seront personnellement invités par courrier.

Le prochain repas des anciens aura lieu le dimanche 15 novembre 2015.





La santé

Une maison de santé pluridisciplinaire doit prochainement ouvrir ses portes à Rimogne, elle regroupera la majeure partie des professionnels de santé déjà en exercice dans la commune.

■ PHARMACIE

Pharmacie FAURE

M. FAURE Didier,
330, rue Pasteur Tél : 03 24 35 10 27

Ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 12h00

■ MÉDECIN GÉNÉRALISTE – OSTÉOPATHE

M. ANKI Larbi

64, rue Jean-Jaurès Tél : 03 24 35 25 26

M. BOYER René et M. N'GREKAMBA Clément

37, rue François-Mitterrand Tél : 03 24 35 10 07

Mme FAURE Corinne

31, place du Gros Caillou Tél : 03 24 26 96 63

■ DENTISTE

Mme MARCHAND Chrystèle

87, rue François-Mitterrand Tél : 03 24 35 12 28

■ INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Mme BLIN Ghislaine, Mme ZANKOC Sandrine et Mme BONNOMET Marie-Noëlle

31, place du Gros Caillou Tél : 03 24 32 11 17

■ KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme DUJEUX Véronique et Mme HERMAN Géraldine

41, bis place de la République
Tél : 03 24 33 61 23

■ ORTHOPHONISTES

Mme LANGLOIS Krisia et M. Nicolas RAMBOURG

335, rue Pasteur Tél : 03 24 32 35 60

■ NATUROPATHE

Mr BOISSON Bertrand

126, rue du Lairy Tél : 03 24 54 99 24



Le cadre de vie

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM est le principal interlocuteur pour toute question liée aux ordures ménagères, notamment celle concernant les bacs de collecte.

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Auvillers les Forges

28, Place de la Mairie

08260 AUVILLERS-LES-FORGES

03 24 59 92 16 ou 03 24 42 00 36

La mairie demeure cependant le lieu où vous pouvez :

- **recupérer gratuitement des sacs jaunes** pour le tri sélectif ;
- **acheter des sacs rouges** quand vous avez une surproduction ponctuelle de déchets (fêtes, ...) vous pouvez acheter des sacs rouges en mairie. Votre carte de déchèterie vous sera demandée et des sacs rouges vous seront remis. Vous ne réglez pas les sacs rouges à la mairie, une ligne figurera sur votre prochaine

facture semestrielle. Vous pourrez présenter les sacs rouges à côté de votre bac d'ordures ménagères et ils seront collectés. Le coût du sac s'élève à 1,54€ ;

- **déclarer votre arrivée ou votre départ de la commune**, en remplissant une fiche navette. Attention, si vous ne déclarez pas votre départ, vous risquez de continuer d'être facturé ; à l'inverse si vous ne déclarez pas votre arrivée, votre bac ne sera pas collecté ;
- **déclarer tout changement dans la composition de votre foyer** (une naissance, le départ d'un enfant pour ses études...) sur la base d'un justificatif.

La collecte de vos ordures ménagères

Le paiement d'un abonnement par un usager lui donne droit à 12 levées de son bac d'ordures ménagères (6 pour les résidences secondaires), la collecte des sacs de tri et l'accès en déchèterie.

Si besoin l'usager peut sortir son bac plus souvent, jusqu'à 26 fois par an, avec des levées supplémentaires facturées.



A Rimogne :

La collecte des bacs d'ordure ménagères a lieu le mardi en semaine paire

La collecte des sacs jaunes de tri sélectif a lieu le mardi en semaine impaire

Les bacs pour la collecte des déchets ménagers ou les sacs de tri sélectif doivent être sortis au plus tôt la veille de la collecte à 16h et au plus tard à 6h00 le jour même. En dehors de ces périodes, votre conteneur doit être stocké chez vous.

Pour tout renseignement sur les bacs, la collecte, le tri sélectif, la facturation, consultez www.smictom-auvillerslesforges.fr.

LA DECHETERIE

En 2012, le SMICTOM a distribué une carte d'accès en déchèterie à tous les foyers.

Cette carte permet de vérifier la provenance des foyers qui se rendent en déchèterie.

N'oubliez pas de présenter votre carte d'accès à chaque passage, le gardien pourra vous refuser l'accès en cas de non présentation

La déchèterie de Rimogne est située 122, Route départementale entre Rimogne et Le Châtelet/Sormonne. Tél/Fax. : 03 24 58 65 24

Horaires d'ouverture :

Été : Du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h - **Hiver :** Du lundi au samedi de 10h à 12h puis de 14h à 17h

LES FEUX DE JARDIN

Les feux de jardin sont désormais interdits toute l'année.

LA TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE JARDINAGE OU DE BRICOLAGE

La tonte des pelouses, ainsi que les différents travaux de jardinage ou de bricolage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h puis de 13h30 à 19h
- les samedis de 09h à 12h puis de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Le cadre de vie

BRUITS DE VOISINAGE LIÉS AUX COMPORTEMENTS

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinages liés aux comportements, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :

- des cris d'animaux, et principalement les aboiements
- des appareils de diffusion ou de son et de la musique
- des outils de bricolage, de jardinage
- des pétards et pièces d'artifice
- de certains équipements fixes, ventilateurs, climatiseurs, appareils de production d'énergie.

Lorsque le bruit engendré est de nature à porter

atteinte à la tranquillité publique, la durée, la répétition ou l'intensité seront prises en compte pour l'appréciation de la gêne due aux bruits de voisinage liés aux comportements.

La gêne est constatée par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques.

Le bruit provenant de réceptions organisées dans des salles communales ne sera à aucun moment une cause de nuisance pour le voisinage.

ABOIEMENTS DE CHIENS

Il est prescrit aux habitants possédant des chiens de faire cesser les aboiements de leur animal, de jour comme de nuit.



Les propriétaires ne doivent cependant utiliser que des moyens ne portant pas atteinte à l'intégrité physique de leur animal (des colliers anti-aboiements sont en vente dans les animaleries).

DIVAGATION DE CHIENS

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les rues et sur les places de la commune

Les chiens errants saisis sur le territoire communal seront conduits à la fourrière.

DEPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il est prescrit, tant aux propriétaires qu'aux locataires, de déposer les poubelles ou sacs plastiques contenant des déchets ménagers et commerciaux exclusivement à partir de 16h00 le lundi la veille du jour de collecte jusqu'à l'heure de cette dernière.

Les dépôts se feront sur le trottoir de façon à ne pas gêner le trafic piétonnier

DÉNEIGEMENT

Il est prescrit aux habitants, par temps de neige ou de verglas, de répandre sur le trottoir situé devant leur habitation, soit du sable, soit d'autres matériaux susceptibles de prévenir les chutes et de déneiger suffisamment pour permettre le passage des piétons devant leur maison.

Les infractions aux dispositions des présents arrêtés seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlement en vigueur.





Les loisirs

MÉDIATHÈQUE

Située rue de l'Eglise, au rez-de-chaussée de la salle Eugène Damas, la médiathèque municipale offre un très large choix d'ouvrages pour tous les lecteurs : romans, documentaires, littérature pour enfants, bandes dessinées etc.

Il y est aussi possible de consulter la presse quotidienne régionale.

Des CD y sont aussi mis à disposition, ainsi qu'un poste informatique pour la navigation sur Internet.

La médiathèque est ouverte :

- du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30
- le samedi de 09H00 à 12h00

Pour tout renseignement : Tél. 03 24 40 32 44





SPORTS

Plusieurs équipements sportifs permettent de pratiquer des sports en loisirs ou en compétition. Ils sont accessibles par le biais d'une participation aux activités des clubs sportifs utilisateurs (voir la liste des associations).

- Gymnase (Gymnastique – Judo – Danse)
- Terrain de football (En libre accès, en dehors des heures d'utilisation du Football Club de Rimogne).
- Stand de tir du Mille-Club
- Salle de musculation du Mille-Club
- Terrains de pétanque (En libre accès, en dehors des heures d'utilisation de l'Association du cochonnet de la Rimogneuse)
- Salle polyvalente (Gymnastique douce – Danse de salon)
- Le centre aquatique de Rocroi
Avenue Général-Moreau, 08230 ROCROI
Tél. : 03 24 52 64 12

Le centre aquatique de Rocroi est géré par le Syndicat intercommunal pour la piscine du Nord-Ouest Ardennais auquel appartient la commune de Rimogne.

Les habitants de Rimogne bénéficient de tarifs préférentiels sur présentation d'une carte de résidant à demander en mairie (se munir d'une photo et d'un justificatif de domicile).





Les manifestations

Attention, les dates de certaines manifestations sont susceptibles de changer, merci de vérifier auprès des organisateurs ou sur le site internet de la commune qu'elles sont confirmées.

Janvier 2015

- 16 janvier : Voeux de la municipalité
- 18 janvier : Galette des Rois

Mars 2015

- 7,8 et 9 mars : Carto Rallye Club
- 13 mars : Réception des nouveaux arrivants, nouveaux nés et des jeunes citoyens
- 22 mars : Elections départementales (1^{er} Tour)
- 29 mars : Elections départementales (2^e tour)

Avril 2015

- 3 avril au 31 mai : Exposition de

l'Artothèque à la Maison de l'ardoise

- 4 avril : Concert des « Marcassins Hurlants » (FJEP)
- 6 avril : Chasse aux oeufs
- 10 avril : Vernissage de l'exposition de l'Artothèque
- 19 avril : Course de caisses à savon (Rimogne à fond la caisse)
- 26 avril : Commémoration du Souvenir des Déportés

Mai 2015

- 8 mai : Commémoration de la victoire de 1945
- 14 mai : Foire artisanale et Brocante de Rimogne (Comité des Fêtes).
- 14 mai : Grande parade costumée des enfants
- 23 et 24 mai : Fête patronale
- 23 mai : Bal du samedi soir (Jeunesse de Rimogne)



Juin 2015

- 5 juin : Fête des NAP
- 18 juin : Commémoration de l'appel du 18 Juin
- 21 juin : Fête de la Musique
- 25 juin : Remise des récompenses sportives
- 26 juin : Kermesse des écoles (Association des parents d'élèves)

Juillet 2015

- 13 juillet : Retraite aux flambeaux et feux d'artifice, bal populaire
- 14 juillet : Commémoration de la Fête Nationale

Septembre 2015

- 6 septembre : Commémoration Libération des Ardennes
- 13 septembre : Festival du Jeu (Joue aux Verdoux)

Octobre 2015

- 16 octobre : Soirée théâtre
- 30 octobre : Bal des vampires

Novembre 2015

- 15 novembre 2015 : Repas des anciens

Décembre 2015

- 4, 5 et 6 décembre : Téléthon
- 19 décembre : Marché de Noël et spectacle de Noël





Les associations

■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Activité : don du sang

Président : Jean-Paul NANQUETTE,

695 ,rue Jules -Guesde

Tél : 03 24 35 18 86

Responsable de la section de Rimogne :

Claude PAGLIA, rue du Pont

08150 LE CHATELET SUR SORMONNE

Tél : 03 24 35 19 97

■ ARAC

Activité : anciens combattants

Président : Michel DAMPERON,

578, rue Pasteur

Tél : 06 88 13 15 89

■ ASSOCIATION PATRIMOINE, VIE ET DEVELOPPEMENT A RIMOGNE

Activité : assainissement collectif

Président : Jean MAGNE,
24, rue François-Mitterrand
Tél : 09 64 18 58 12

■ ACADEMIE ELODIE TANSKI- RHYT'MOGNE

Activité : danse modern jazz

Réfèrente à Rimogne : Estelle LEBLANC

109, rue Jules Guesde - Tél.: 03 24 57 52 68

<http://www.academie-elodie-tanski.fr>

■ COCHONNET DE LA RIMOGNEUSE

Activité : pétanque

Président : Arnaud HUART,

59, rue du Minon

Tél : 03 24 57 92 55

■ COMITES DES FETES

Activité : organisation de festivités

Président : Yannick ROSSATO,

195, rue François -Mitterrand

Tél : 03 24 57 51 65

■ COOPERATIVE DES ECOLES

Activité : coopérative scolaire
Présidente : Denise MONIOT,
111, rue de la Fosse Truffy
Tél : 03 24 56 41 36

■ FCR (Football Club de Rimogne)

Activité : football
Président : Cédric TILQUIN,
290, ruelle du Bois - Tél : 06 03 92 26 84
www.facebook.com/fcrimogne

■ FJEP (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire)

Activités : tennis, tennis de table, tir, musique, musculation, gym adulte et enfant, club savoir-faire et création.
Président : Denis MIOTTI, rue Haute 08150 HARCY - Tél : 03 24 35 17 88
www.fjepprimogne.fr

■ FSE (Foyer Socio Educatif)

Activités : clubs du collège
Président : Marc OTTENWAELDER,
Collège du Blanc Marais
Tél : 03 24 35 11 98

■ HARMONIE MUNICIPALE

Activité : fanfare
Président : Jean-Marie DRUART,
106, rue des Paquis - Tél : 03 24 33 15 80

■ JOUE AUX VERDOUX

Activité : jeux de société et de stratégie
Président : Alexandre ENGEL,
111, rue Jules -Guesde
Tél : 03 24 57 45 56

■ ALLIANCE JUDO 08

Activité : judo
Président : Pierre LABILLOIS,
29, route de Rocroi 08260 MAUBERT-FONTAINE
Tél : 03 24 35 50 00

■ LA DESIREE

Activité : chasse en plaine
Président : Jean-Noël SENSIQUE,
253, rue du Gard - Tél : 03 24 35 15 43

■ LE NIGLO

Activités : animations diverses
66, place Adam, Tél : 06 41 99 42 42

■ L'ORCHIDEE

Activité : animations diverses
Président : Franck HUREL,
rue du Sonru 08150 ROUVROY SUR AUDRY
Tél : 03 24 35 50 30

■ LA PETITE MOUTTE

Activité : Lutte contre la leucémie
Présidente : Jessica BRAHIM,
344, rue Jean Jaurès
Mail : brahim.jessica@orange.fr

■ LES P'TITS PAS DE DANSE

Activité : Danse de Salon – Danse à deux
Responsable : Nicole COMPERE
Tél.: 06 88 79 56 42

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (FCPE)

Activité : parents d'élèves
Présidente : Cécile SCHUBER,
253, rue Jean Jaurès
Tél : 03 24 57 50 26

■ QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Activité : Club du jeu télévisé « Questions pour un champion » (unique club des Ardennes)
Présidente : Francine DELORME ,
274, rue du Mellier
Tél : 03 24 35 12 82

■ RALLYE AUTO CLUB DE RIMOGNE

Activité : rallye automobile
Président : Didier PINTEAUX,
609, rue du Gard
Tél : 03 24 35 17 30

■ RIMOGNE A FOND LA CAISSE

Activité : courses de caisses à savon
Président : Mickaël SENSIQUE,
646, rue du Gard
Tél : 03 24 55 49 25

■ RIMOGNE LOISIRS JEUNESSE DE RIMOGNE

Activité : jeunesse
Président :
Quentin MAUGUET,
48, rue Jean Jaurès
Tél : 03 24 37 94 13

■ USEP LES VERDOUX

Activité :
sport en milieu scolaire
Présidente :
Aurore LEMOINE,
place de l'Eglise
Tél : 03 24 35 13 41





Les commerces & entreprises

■ SERVICE PUBLIC

LA POSTE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 09h à 11h30 puis de 14h à 16h30 (Fermé le mercredi après midi).

Le samedi : de 09h à 11h30

■ ALIMENTATION

SUPERMARCHÉ CARREFOUR CONTACT

• Mr et Mme LAGNY Dominique,
180, rue Pasteur Tél : 03 24 35 24 24

BOULANGERIE – PATISSERIE BELAIR

• M. BELAIR David, 8 rue Pasteur
Tél : 03 24 35 11 54

BOULANGERIE – PATISSERIE MAURICE

• M. MAURICE Fabien,
44, rue JB Clément Tél : 03 24 35 10 47

BAR – TABAC LE VALENTIN

• M. VALENTIN Thierry,
231, rue JB Clément Tél : 03 24 35 12 81

BAR RESTAURANT BRASSERIE PIZZERIA LA PYRITE

• M. MAGNE Jean, 31 place de la République
Tél : 03 24 33 61 51 et 06 19 51 65 30
www.lapyrite.com

■ SANTÉ

PHARMACIE FAURE

• M FAURE Didier,
330, rue Pasteur Tél :03-24-35-10-27

■ SALONS DE COIFFURE

FLO COIFFURE

• Mme LEGER Florence,
18, rue Pasteur Tél : 03 24 35 14 50

• ALAIN COIFFURE

M. ALIZARD Alain,
38, rue Jean Jaurès Tél : 03 24 35 14 50

• **LE SALON D'ANNA**

Mme CANNEAUX Annabelle, 5, place de la République Tél : 03 24 27 11 74

• **JO'NATTE COIFFURE (coiffeur à domicile)**

M. DUNAIME Jonathan,
692, rue Pasteur Tél : 06 79 33 49 09

■ **SALONS DE BEAUTE**

• **INSTITUT TOUT EN BEAUTE**

Mme PINTEAUX Donatienne,
23, rue François-Mitterrand Tél : 03 24 37 95 59

■ **FLEURISTE**

• **FLEUR DE POT'S**

• M. RENOLLET Fabien 26, rue Pasteur

■ **MODE**

• **LYDIE MODE (vêtements femmes/hommes**

- vente en réunion à votre domicile)
Mme LEJEUNE Lydie, 357, rue JB Clément
Tél : 06 18 53 84 44

• **KRISTAL BEAUTE**

(Accessoires beauté et ongles)
Mme DUGAUGUIEZ Laurence,
441, rue Pasteur Tél : 03 51 38 05 82

■ **SERVICES DIVERS**

• **R.E.M. (vente et réparation moto et scooters, montage pneus auto)**

Mr DENOUILLE Benjamin, 30, Chemin du Vinaigrier Tél : 06 76 97- 1 82

• **AUTO ECOLE GARRAUD**

Mme GARRAUD Ludivine, 8, place de la République Tél : 03 24 32 18 48

• **AU BEAU POIL (toiletage chiens et chats)**

Mme FIEVEZ Delphine, 264, rue Jules Guesde
Tél : 03 24 40 25 51

• **LE PETIT CHALET (vente et fabrication d'articles en bois/cadeaux)**

Mme JUNG Véronique, 66, place Adam
Tél : 06 41 99 42 42

■ **ENTREPRISES / ARTISANS**

• **ENTREPRISE LACAILLE & FILS, Mr LACAILLE**

(couverture) - M. LACAILLE Sylvain,
88, rue de l'Eglise Tél : 03 24 35 12 91

• **2 BM(maçonnerie)**

M BOCAHUT Tony,
116, rue Pasteur Tél : 03 24 37 06 31

• **SGMI (Métallerie et maintenance industrielle)**

Mme LARZILLIERE Sylvie,
287, rue Pasteur Tél : 03 24 35 18 27

• **DC CONSTRUCTIONS (maçonnerie)**

Mr DEFOIN Frédéric, 430, rue Pasteur
Tél : 03 24 58 39 04 ou 06 01 10 70 55

• **DEFIBAT (menuiserie /plâtrerie)**

Mr COCHARD Sébastien, 55, rue Jules-Guesde
Tél : 03 24 32 05 48 ou 06 87 20 40 83

• **ZA RESTAURATION Façade (ravalement de façades)**

M. ZANIMACCHIA Alain,
40, rue du Terne
Tél : 03 24 32 54 63 ou 06 33 26 09 70

• **RENOV'PLUS (couverture/ bâtiment)**

Mr VERGEADE Miguel,
357, rue JB Clément Tél : 06 19 11 91 48

• **CREPIN ELECTRICITE**

Mr CREPIN Philippe,
105, rue du Mellier Tél : 06 88 36 00 82

• **STYLE ET DECOR (peinture)**

Mr LIOTTARD Thomas,
163, rue du Mellier Tél : 03 24 35 12 07

• **MULTI TRAVAUX EXPRESS (tous travaux intérieurs et extérieurs)**

Mr SOBACO Stéphane, 86, rue des Paquis
Tél : 03 24 59 90 28 ou 06 89 47 00 96

• **MERCIER YVAN COUVERTURE (couverture)**

Mr MERCIER Yvan,
114, rue JB Clément Tél : 03 51 51 33 55

• **PINTEAUX ALEXANDRE (maçonnerie, carrelage, isolation, rénovation)**

609, rue du Gard Tél : 06 77 50- 6 84

• **ESPACE CHAUFFAGE**

Mr RODRIGUEZ DA SILVA Jean-Marie,
22, place de la République - Tél : 03 24 37 08 42

■ **DIVERS**

• **ETABLISSEMENT FENAT (Vente et locations de jeux pour cafés et casinos)** M. FENAT Yvon,
323, rue Pasteur - Tél : 03 24 35 10 60

• **DOMINIQUE CHANSONS ET ANIMATIONS / ORCHESTRE AIR2RIEN**

Dominique MUSSET, 188, rue François-Mitterrand Tél. : 03 24 33 50 76 ou 06 79 59 02 14

• **MEGA DANCE (Orchestre de variétés)**

M. VAZZOLER Gil,
275, rue du Gard Tél : 03 24 35 30 42

• **OLIVIER MOTOCULTURE** (*motoculture de plaisance*) M. PRUDHOMME Olivier,
610, rue de la Fosse St Brice Tél : 06 33 12 89 10

• **SERVIPAL** (*emballages en bois*)
Mr BRIARD Claude,
19, rue du Terne Tél : 03 24 35 15 17

• **VINO LECLERE**
(*grossiste en vente de boissons*)
Mr LECLERE Thierry, 237, rue des Paquis
Tél : 03 24 35 18 19 et 06 85 42 18 18

• **EXPLOITATION AGRICOLE PROTIN**
(*élevage bovin + productions végétales*)
Mr PROTIN Hubert,
844, rue du Gard
Tél : 03 24 57 40 31

• **ND CONSEILS**
(*accompagnement gestion PME-PMI et artisans*)
Mme DEVIE Noëlle,
896, rue Jules Guesde
Tél : 06 10 27 63 85 - noelle.devie@neuf.fr

■ SERVICES A LA PERSONNE

• **UNE MAIN TENDUE**
(*aide à la personne et petits travaux*)
Mme SEBTI Catherine,
235, rue du Vieux Bourg - Tél : 06 82 97 56 99

■ COMMUNICATION - INFORMATIQUE

• **COMPO CREA**
(*création graphique, photographe, architecture intérieure*)
M. TIRTAINE Didier, 486, rue Pasteur
Tél : 03 24 56 17 89 ou 06 82 44 60 06

• **HINATEA DESIGN'**
M. LEMOINE Olivier, 82, rue Pasteur
Tél : 06 51 82 14 16

■ HEBERGEMENT - TOURISME

• **LES TILLEULS** (*gîtes et chambres d'hôtes, location de meublés de tourisme*)
M. TIRTAINE Didier - 486, rue Pasteur
Tél : 03 24 54 98 16 - 06 99 78 62 08

• **LE LOGIS DES VERDOUS** (*chambres d'hôtes*)
M LOISELET Damien, 78, rue François-Mitterrand
Tél : 03 24 35 17 32

• **GÎTES MUNICIPAUX**
Appeler en mairie - Tél. : 03 24 35 11 24

■ TAXIS

• **TAXIS MARECHAL**
Autorisation de stationnement au 144, rue
François-Mitterrand - Tél : 03 24 35 01 49

• **TAXIS GALICHET**
Autorisation de stationnement au 144, rue
François-Mitterrand - Tél : 06 22 04 34 52

